



Communiqué de presse du 8 mai 2023

Bonnes pratiques pour randonner en sécurité

Les acteurs touristiques et agricoles joignent leurs forces dans le Jura et rappellent les bonnes pratiques à adopter pour randonner en sécurité. L'augmentation du nombre de vaches allaitantes, les mesures de protection contre les grands prédateurs, le boom du tourisme en pleine nature ou encore la politique agricole souhaitée augmentent les risques d'accidents malheureux. Une sensibilisation est ainsi nécessaire, afin de se protéger et d'éviter au mieux les problèmes futurs.

Les accidents marquants de 2022 sont encore dans les mémoires. Pour préparer la saison 2023, les bonnes pratiques sont communiquées par les organisations susmentionnées. Elles ont pour objectif de sensibiliser un large public, expliquant la nature du comportement des troupeaux et prodiguant des conseils à appliquer lors de chaque sortie sur un sentier pédestre. Le tourisme doux, dont la randonnée ou le VTT font partie, est en augmentation, notre région offrant des paysages idylliques pour sa pratique. Il est ainsi crucial de prévenir et accompagner ce développement.

A l'exemple du Jura, le nombre de bovins allaitants est en augmentation de 25% lors des 15 dernières années. Avec lui, la politique agricole favorable aux systèmes de détention en stabulation libre ou au pâturage de mai à octobre renforce le risque de potentiels accidents. L'instinct maternel des vaches souhaitant protéger leur veau est particulièrement décuplé dans les premiers mois après le vêlage, coïncidant souvent avec l'arrivée des beaux jours. La typicité des pâturages ouverts en semi-liberté des Franches-Montagnes, couplée avec un attrait de la région pour le tourisme doux de randonnée notamment, renforcent le besoin de prévention dans la région, mais aussi de coordination entre les acteurs.

Finalement, nous rappelons que les faitières nationales mettent à disposition du matériel de sensibilisation. Les panneaux verts traditionnels sont utiles afin de rappeler les bons comportements au moment d'entrer dans un pâturage clôturé. Le rappel des informations en ligne est un outil à disposition pour préparer sa randonnée. Finalement, le nouveau flyer « parcours didactique » permet de comprendre et de se familiariser avec le comportement des bovins.

Contacts :

François Monin, directeur d'Agrijura, 079 559 78 66

Jean-Paul Lachat, Chef du Service de l'économie rurale, 032 420 74 00

Guillaume Lachat, Directeur de Jura tourisme, 032 432 41 60

Vincent Gigandet et Yannis Cuenot, Chef technique et Président de JuraRando, 076 33 22 944

Régis Borruat, Directeur du Parc naturel régional du Doubs, 032 420 46 72

Quentin Guerdat, Exploitant à Saint-Brais, 079 581 87 35